



**Info-presse – lundi 26 mars**

## **Présentation aux parties prenantes du rapport et de l'avis de l'ANSES sur l'électrohypersensibilité**

Très attendu, le rapport de l'Agence sanitaire consacré à l'hypersensibilité aux champs électromagnétiques sera présenté aux parties prenantes ce lundi 26 mars après-midi.

PRIARTEM / Electrosensibles de France suit ce dossier avec beaucoup d'attention depuis son initiation en 2013. L'association a été auditionnée par les experts de l'Agence en novembre 2014 et a été à l'origine de près de la moitié des contributions postées lors de la consultation publique sur le rapport pré-définitif en septembre 2016.

Pour l'association, ce sujet revêt une importance particulière puisque selon les évaluations menées à l'international, 5 à 8 % de la population montreraient des signes d'électrosensibilité à divers degrés – soit, rapporté à la population française, entre 3 et 5 millions de personnes.

L'association rappelle que la récente actualité scientifique tend à rendre la question du lien entre les troubles décrits et l'exposition aux ondes tout à fait crédible :

- une récente [étude épidémiologique](#) menée en Inde montre que l'ADN des riverains d'antennes est endommagé en comparaison à des personnes non exposées. Le stress oxydatif et les dommages à l'ADN pourraient expliquer, avant même de parler des problèmes sanitaires à long terme, certains troubles - maux de tête, malaises, irritabilité, asthénie... qui caractérisent le quotidien des personnes EHS.
- un [consensus scientifique](#) est désormais établi sur le fait que les radiofréquences provoquent des perturbations de l'activité électrique du cerveau y compris chez les personnes ne se déclarant pas électrosensibles ;
- Certaines [études de provocation](#), menées en double aveugle, en extrêmement basses fréquences ou en radiofréquences, ont montré des effets sur les personnes électrosensibles (ex. Köteles 2013 ; Rea 1991)
- l'[Université d'Amiens](#) a montré que le rat est capable de distinguer un environnement électromagnétique, à très faible niveau. Les plus forts niveaux représentant une astreinte pour l'animal, celui-ci met en place une stratégie d'évitement. Cette stratégie est payante car elle lui permet d'éviter de fragmenter son sommeil lent.

**L'association sera présente lors de la présentation de cet après-midi à l'ANSES et pourra répondre à vos questions à l'issue de la réunion aux alentours de 17h.**

**Contact presse :**

PRIARTEM / Electrosensibles de France : 01 42 47 81 54